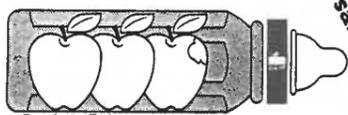


d
ès
1
8
m
0
i
s

Garderie des
trois pommes

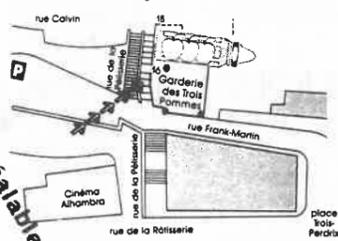


16, rue de la Pélisserie - Téléphone 022/21 74 94

Heures d'ouverture: lundi 13h à 17h
du mardi au vendredi 9h à 17h
samedi 9h à 13h

ABONNEMENTS: 10 heures = 26.-fr
20 heures = 45.-fr pour 2 enfants

1 heure = 3.-fr
5.-fr pour 2 enfants



L'AHCVV EST MEMBRE DE L'ASLOCA

Par vote de l'Assemblée générale du 25 mars 1991, notre Association a décidé d'adhérer à L'ASLOCA en tant que membre collectif.

Dès le paiement de leur cotisation 1991, nos membres seront donc membres de l'ASLOCA et pourront à ce titre solliciter ses services juridiques et d'information si besoin est. Il leur suffira de présenter le récépissé de leur bulletin de versement à l'AHCVV.

RAPPEL SUR L'ASLOCA: L'ASLOCA a notamment pour but de protéger les locataires dans leurs rapports avec leurs propriétaires. Deux services sont offerts aux membres: une consultation juridique (pour les horaires, se renseigner auprès de l'ASLOCA, 27 bd Helvétique, tél 786.61.11) et la défense de vos droits. Si la consultation est gratuite pour les membres, la défense de vos intérêts vous sera facturée, mais à des tarifs très avantageux.

HUMEURS

La place des Trois-Perdrix est-elle le nouveau silo des voitures des Rues Basses? C'est du moins l'intention que semblent avoir eue ceux qui l'ont conçue. Voilà que nous avons inauguré une bibliothèque splendide, modèle d'insertion d'une architecture contemporaine dans un cadre historique, qui débouche en haut sur une placette charmante. Et en bas? Bitume et deux îlots ridicules, l'un agrémenté d'un arbre (pourquoi un seul?). Autant dire l'invasion programmée, nuit et jour, par les voitures et les camions. Comptez-les: il n'y en a jamais moins d'une



douzaine, à cheval sur les îlots. Ne pouvait-on donc pas paver toute la place et ne laisser qu'un couloir aux voitures, comme durant le chantier? Autoriser la livraison aux ayant-droit, mais rendre le stationnement sauvage impossible par des chaînes? Où sont nos urbanistes?

HÔTEL DE L'ARBALÈTE

Nous avons recouru contre sa transformation en banque.

Nous savions depuis plusieurs mois que l'Hôtel de l'Arbalète sis rue de la Tour-Maitresse - et où, pour les amateurs d'histoire littéraire, est mort Jorge Luis Borges - avait été vendu à la banque CBI-TDB-Union bancaire privée, qui occupe déjà l'immeuble voisin.

Nous pensions que le DTP aurait les moyens juridiques de s'opposer à la transformation de l'hôtel en banque. Hélas, l'article des PUS (Plan d'utilisation des sols) protégeant les hôtels au même titre que le logement n'est pas encore en vigueur. Même s'il s'agit d'un hôtel de luxe, nous considérons que c'est notre rôle que de lutter pour son maintien, afin de stopper l'invasion du centre ville par les bureaux. Nous avons donc fait recours au Tribunal administratif avec la FAQH (Fédération des Associations de Quartier et d'Habitants). Le TA vient de nous débouter, ne nous reconnaissant pas la qualité pour agir, non plus qu'à la FAQH, bien que celle-ci soit à notre avis d'importance cantonale. Il est probable que la FAQH ira jusqu'au Tribunal fédéral pour faire reconnaître ses droits.

MACompo

Photocomposition PAO

Toutes publicités - Mailing - Tableaux
Travaux de ville
Mise en page édition - Logos
Saisie de texte

Programmes: XPress, Illustrator, etc...

Tél. (022) 738 51 77

BLANCHISSERIE TEINTURERIE
Mme M. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
travail artisanal

Tranchées-Net

3, rue Charles-Bonnet

(près du Petit Palais)

Tél. 47 35 72

Ouvert de 8 à 18 h 30 et le samedi matin

SOINS POUR TOUT LE MONDE!

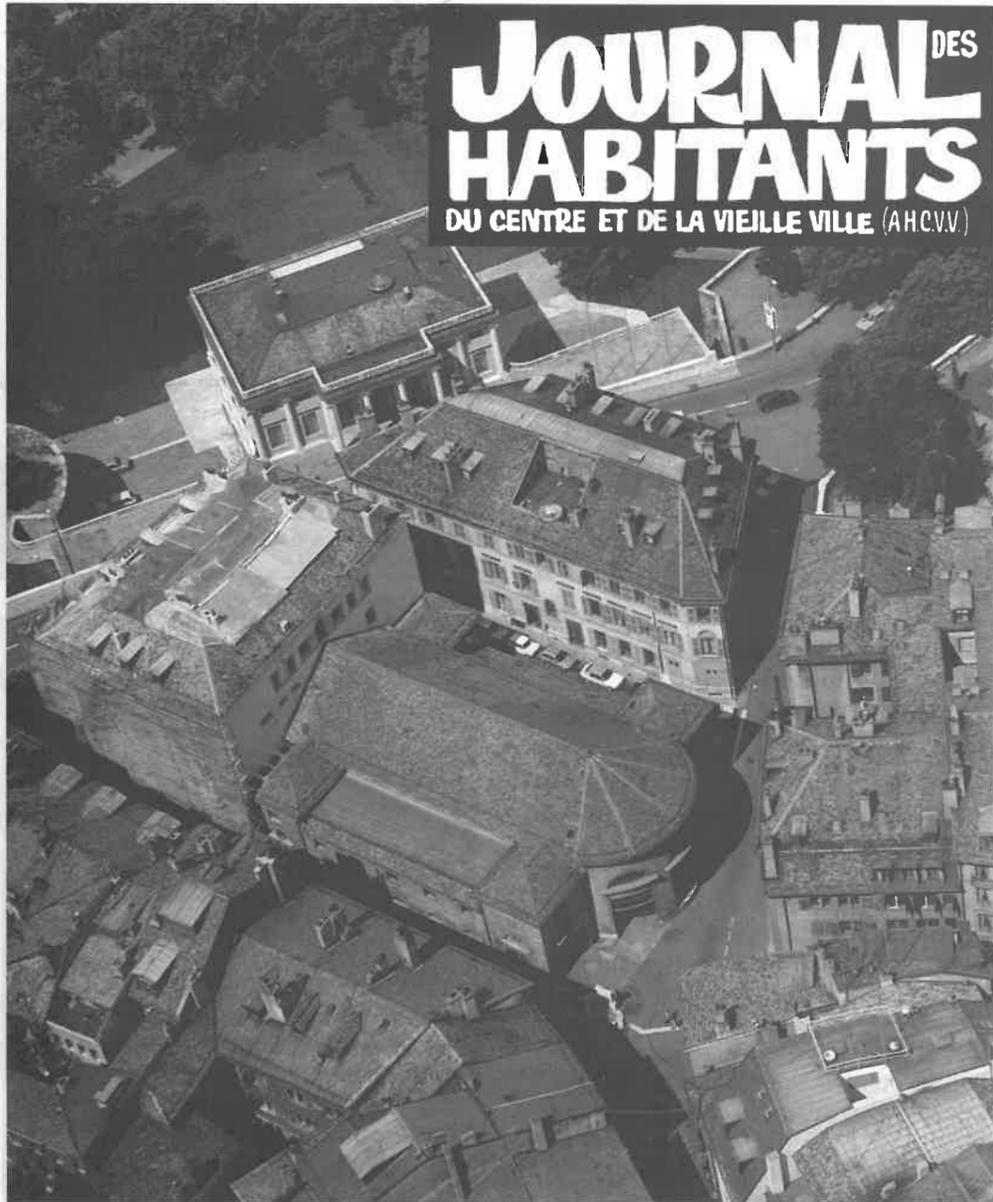


**PHARMACIE
DU PROGRES**

1201 GENEVE 12, PLACE GRENUS
PF HOTTELLIER - Tél.: 732 53 20

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



NUMERO 48 - JUIN 1991 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: R. FIVAZ, P.-Y. JORNOD, A. GALLET, R. JUON, A. WISARD
Régie publicitaire: EPHF 10 Grand-Mézel 1204 - Tirage 7000 exemplaires - Tél: 21 17 32

Edit ORIGINAL

Riche assemblée générale que celle que nous avons tenue le 25 mars dernier. Image aussi de la vie d'une association.

Il y a d'abord les vieux projets, ceux que l'on a dû patiemment mener à leur terme. L'adhésion à l'ASLOCA en est un. Depuis plusieurs années, nous avons conscience de notre faiblesse dans le domaine de la défense des locataires. Puis la loi a changé, reconnaissant aux associations d'importance cantonale la possibilité d'intervenir en justice en matière de transformation immobilière. Dans ce domaine, les plus efficaces sont bien évidemment les avocats de l'ASLOCA. Mais ils ne peuvent intervenir seuls: il leur faut un mandat. D'où l'idée que l'AHCVV devienne membre de cette association et puisse la charger de défendre les intérêts des habitants du Centre Ville lorsque cela sera nécessaire. Après discussion c'est aujourd'hui chose faite et désormais, chaque membre de l'AHCVV devient automatiquement membre de l'ASLOCA (Petite remarque: c'est donc le moment d'adhérer si vous ne l'avez pas encore fait!). Nos possibilités d'agir et de préserver l'habitat au Centre Ville en sortent renforcées.

Il y a ensuite les nouveaux projets, les rêves qui nous éblouissent soudain. Qui de nous n'a pas regretté, en passant rue Saint-Léger, de voir ce que l'on avait fait de l'ancien Manège? Plusieurs membres de l'AHCVV nous ont déjà fait part de leur étonnement à voir s'entasser là quelques voitures. Et c'est la rencontre avec le projet de Martine PASCHE, jeune architecte qui a consacré son travail de diplôme à ce bâtiment. Au fil de ses explications, le projet prend corps, l'adhésion du public est unanime. Belle idée que celle qui consisterait à rendre au manège son aspect et sa lumière pour en faire un centre au service des associations universitaires. Nous vous présentons ce dossier en pages intérieures. Avec votre appui, l'AHCVV s'efforcera de transformer le rêve en réalité. Mais ne nous leurrions pas, il faudra bien des années avant que ne revive cette superbe bâtisse.

CP 43, 1211 GE 3
Pour changement
d'adresse: AHCVV

JAB 1200 GE 3

BULLETIN D'ADHESION A L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 43, 1211 Genève 3



.....Choisissez..... Desez..... Dayez.....

BIJOUTERIE



Tél. 21 39 04 - 1, rue du Purgatoire - 1204 Genève

BIJOUX OR 18 c

HAUTE COIFFURE
DAMES-MESSIEURS

Isabelle Dittli

2, route de Florissant
Angle Bd des Tranchées
1206 Genève

Tél. 022 / 46 30 16

LE M.A.G.U.E.'90

Maison des Associations Genevoises et Universitaires des Etudiants, créée dans l'ancien manège de la rue St-Léger.

Présenté lors de la dernière assemblée générale de l'AHCVV, le Mague'90, projet d'architecture d'intérieur (E.S.A.A.), propose une réhabilitation de l'ancien manège de la rue St-Léger. Occupé actuellement par un parking, le bâtiment n'est pas mis en valeur et il serait temps d'offrir au centre ville un pôle d'intérêt et d'animation concret, que le Mague'90 est susceptible d'apporter.

Un joyau à retrouver

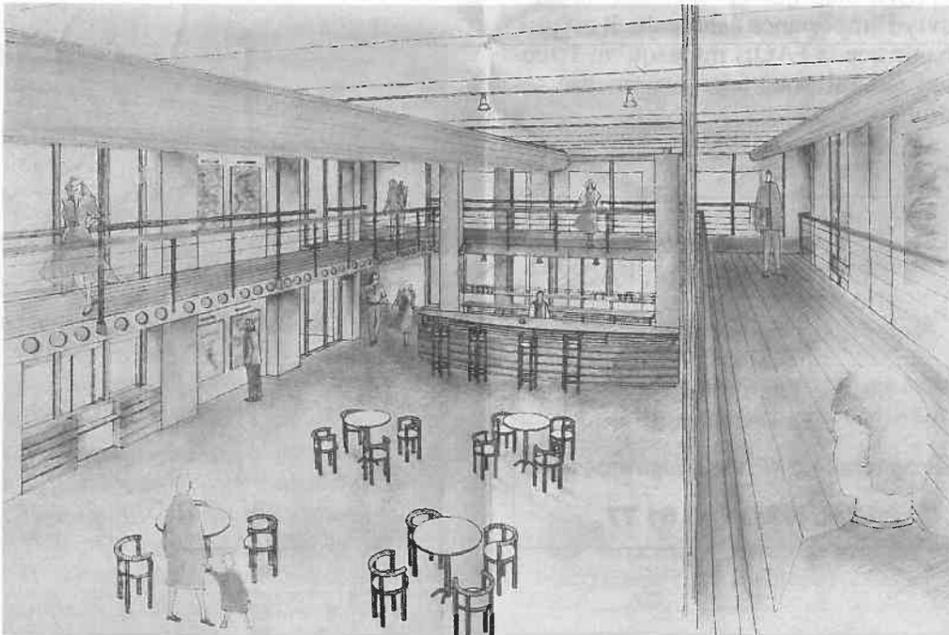
L'ancien manège de la rue St-Léger, bâtiment néo-classique du début du 19e siècle, a été conçu par l'architecte Samuel Vaucher, sous le régime de la Restauration. Situé au bas de la Vieille Ville, près de l'Université, il a depuis longtemps perdu de son prestige et de son identité d'antan. Les chevaux, symboles de richesse et de beauté, ont été remplacés progressivement par les chevaux-vapeurs, bruyants et nauséabonds. Aujourd'hui, plus personne ne s'intéresse au bâtiment, devenu parking, gris terne et insignifiant. Aucun badaud ne se souvient de sa beauté passée, de son dynamisme. L'âme de l'édifice a été ensevelie sous d'importantes dalles de béton où l'on n'entend plus qu'en rêve les hennissements des chevaux dénigrés par le temps.

Suite à une analyse approfondie du bâtiment, de la parcelle et de sa situation privilégiée proche de l'Université, un programme s'est naturellement imposé. Il est apparu comme nécessaire et essentiel de redonner une valeur esthétique et fonctionnelle au bâtiment en lui attribuant un programme plus adapté à son enveloppe et à ses potentialités. D'autre part, le projet permet de répondre aux besoins émanant d'une population estudiantine en manque d'espaces d'expression, de création et d'information en offrant un lieu autogéré d'expression et de rencontre aux étudiants et à leurs associations. Il permettra en outre l'accueil centralisé et l'information des nou



veaux étudiants, et il accueillera une permanence juridique, des locaux de réunion, etc.

En revitalisant cette bâtisse, on redonne aussi son identité culturelle et urbanistique à une parcelle triangulaire (St-Léger, Croix-Rouge, Piachaud) autrefois peuplée d'artistes. On crée ainsi un espace unique, dans la Ville, destiné aux étudiants, comprenant l'existante Maison Internationale des Etudiants et le Mague'90.



Quelques principes pour une réhabilitation

En analysant le volume, il semble évident qu'il faille respecter au maximum l'aspect externe du bâtiment et réhabiliter la partie centrale et ouverte du volume, privilégiée dans le projet de S. Vaucher de 1828. En 1950, l'architecte Camoletti a surélevé l'aile St-Léger de façon à pouvoir y insérer la

rampe desservant les différents niveaux et a également scindé l'espace de manière à rentabiliser son projet. Par ce biais, il a rompu avec la symétrie néo-classique, dénaturé l'apport de lumière dans l'espace absidal, supprimé l'ouverture du volume sur l'extérieur et dénigré la logique architecturale du bâtiment.

Or, pour qu'un projet soit cohérent et équilibré, lumière, transparence, logique et simplicité dans le traitement des espaces sont des éléments fondamentaux. Restaurer ou rénover sont, des mots-clés qui doivent considérer et respecter au plus haut point ces paramètres de façon à retrouver l'identité initiale du bâtiment et son essence. Dans le projet de Mague'90, la sobriété, l'organisation spatiale suivant une logique liée à l'aspect externe du bâtiment et la mise en évidence des interventions sont les points forts du programme. Considérant ces paramètres,

on se rend compte qu'il est inacceptable de délaisser un bâtiment de caractère, fort en potentialités architecturales et sociales.

Comme on le voit sur les schémas, l'espace central est un lieu d'accueil donnant latéralement sur les divers bureaux, secrétariats, permanences, office des photocopiés, etc. Le second étage accueille une salle de spectacles polyvalente.

Voyages AST

16, rue des Chaudronniers 1204 Genève
Tél. 29 29 44 Fax 29 30 56

Pour vos vacances en Italie, nous vous proposons, les bons d'essence, en vente à notre agence, dès Fr. 206.-



**Spécialiste des perles
Réparation et enfilage**



16, rue Verdaine 1204 Genève
Tél. 29 45 81

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Ruth FIVAZ
Pierre-Yves JORNOD
Martine PASCHE
Alexandre WISARD



Naissances

GLADIS
le 29 mars 1991
14, place Longemalle

ANTOINE, BARNABE
le 12 mars 1991
48, bd des Tranchées

BERENICE
le 8 avril 1991
24, rue de Candolle

ARIANE
le 4 avril 1991
10, rue des Granges

CHIC, DES LOGEMENTS !

Petite annonce parue dans le Journal de Genève du 4 mars 1991. Il s'agit du 10, rue Chausse-Coq. Propriétaire: le décorateur W. Nyffeler. 2500.- le trois pièces, c'est pas cher, puisque l'annonce nous dit que c'est décoré avec goût...

Mais, là où ça coince un peu plus, c'est que M. Nyffeler, propriétaire d'autres immeubles dans la Vieille Ville, est également locataire d'un appartement de la Ville, à la rue Beau-regard!

Avec un loyer Ville de Genève, ou du type 10, Chausse-Coq? ■

NOUVEAUTÉS SUR LE CHEMIN DES ECOLIERS

Le service de l'Aménagement urbain et l'Office des Transports et de la Circulation ont travaillé ferme sur les plans des "points noirs" de la circulation piétonne dans notre quartier, tels qu'ils étaient ressortis de l'enquête que nous avons menée avec l'Association des parents d'élèves. Des améliorations et innovations très réjouissantes sont sur le point de voir le jour:

- l'arrêt du minibus "St-Antoine" sera prochainement déplacé du trottoir "prison" au trottoir "école", permettant aux petits écoliers de le prendre en toute sécurité, puisqu'il s'arrêtera devant la grille de l'école!

- le Rond-Point de Rive va faire l'objet d'un aménagement provisoire, mais en dur, qui correspondra à l'essai mis en place en 1990: pastille centrale agrandie, avec lignes jaunes parallèles aux rails, mais qui enjambreront une chaussée réduite à 9 mètres (contre 12 à 15 actuellement). En outre, un refuge confortable sera installé sur le bd Jacques-Dalcroze, qui permettra enfin la traversée en face de l'école Ferdinand-Hodler. Des «oreilles de trottoir» rendront ces derniers plus sûrs et plus confortables aux points stratégiques tout autour du Rond-Point. Il est possible que tout cela se passe dès cet automne.

- la rue d'Italie, secteur compris entre l'escalier du Collège et le croise-

TERRASSE AGRIPPA D'AUBIGNE

Ce charmant petit parc avait fait l'objet d'une motion au Conseil municipal en octobre 1988. Il était demandé la réhabilitation de la pelouse, et le retour de jeux simples, qui existaient autrefois.

Or, en 3 ans, ni M. Segond, ni son successeur, M. Rossetti, n'ont trouvé le temps d'y donner suite. C'est d'autant plus regrettable que la Terrasse Agrippa d'Aubigné, dans sa partie supérieure, pourrait constituer le prolongement vert indispensable au projet de crèche/jardin d'enfants/garderie actuellement à l'étude pour le bâtiment des anciennes Bibliothèques de la Madeleine. Alors, on se réveille à la Ville? ■

À LOUER DANS LA VIEILLE-VILLE

Appartements meublés et décorés avec goût dans un immeuble de grand standing, situation calme.

2½ pièces avec kitchenette au 2e étage. Loyer mensuel Fr.s. 2000.- charges comprises.

3 pièces, cuisine entièrement équipée, 5e étage, meubles de style, appartement très agréable et ensoleillé. Loyer mensuel Fr.s. 2500.- charges comprises.

5½ pièces au 6e étage, escalier d'accès indépendant, cuisine bien équipée, cheminée de salon, meubles de style, 2 salles d'eau. Loyer mensuel: Fr.s. 4000.- charges comprises.

Appartement non meublé de **5 pièces**, 2 bains, cuisine bien équipée, au 3e étage, finitions très soignées. Loyer mensuel: Fr.s. 3550.- charges comprises.

Christlich-Soziale der Schweiz
Chrétienne-Sociale Suisse
Christiano-Sociale Svizzera



CSS

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47

LA FIN DE NOS PETITES COOP

Enterrement symbolique, jeudi 16 mai, de nos petites COOP Etienne-Dumont et Rive, ainsi que Ecole-de-Médecine, puisqu'un groupement d'habitants de ce quartier s'est joint à notre protestation. En tout, plus de 1400 signatures sur nos listes, et 650 sur celles de l'Ecole-de-Médecine, ont été envoyées à la direction de COOP-Genève, qui persiste et signe. Plus exactement, voici ce qu'elle signe:

«...Nous sommes contraints d'opérer des choix parfois douloureux. Il existe, toutefois, une partie de la population qui se trouve pénalisée par cette évolution. Ne pourrait-on imaginer, dès lors, que les associations de quartiers mettent elles-mêmes sur pied des coopératives exploitées par des bénévoles [...] Elles trouveraient là une

salades et pommes de terre. On nous demande, au fond, de réinventer la COOP...

Ce n'est pas ce que nous ferons. Nous avons d'ores et déjà pétitionné au Grand Conseil, à qui nous demandons d'intervenir afin que ces fermetures soient ajournées jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée point par point (sans grand espoir, vu l'attitude de la COOP), et de surveiller attentivement la politique des grandes chaînes alimentaires populaires, afin d'éviter qu'un secteur de la population ne soit victime de telles restructurations, qui désertifient les quartiers.

Et, surtout, nous allons mettre au point, par voie de motion ou d'initiative municipale, un article à introduire dans le règlement général des PUS, stipulant qu'à tel périmètre, avec telle



excellente occasion de défendre les intérêts des personnes âgées ou handicapées. [...] Ce faisant, elles accompliraient une tâche éminemment sociale qui rejoindrait l'idéal coopératif tel qu'elles le conçoivent [...] Coop Genève pourrait prendre une part active à la réalisation de cette noble initiative en cédant l'agencement de l'un des magasins qu'elle envisage de fermer, par exemple.»

Vous avez bien lu: nous devrions, si nous voulons encore nous approvisionner dans notre quartier, vendre bénévolement, après notre journée de travail,

densité d'habitants, soit automatiquement attribué un commerce de première nécessité, ce qui pourrait être obtenu par divers subventionnements ou allègements fiscaux. En somme, faire reconnaître la *clause du besoin* pour les magasins de quartier.

La lutte sera longue, puisqu'il faut créer un outil juridique nouveau. mais nous avons pour alliés tous les mouvements de quartiers, la Fédération des Associations de quartiers et d'habitants, l'AVIVO, l'Association de la Vieille Ville, et le soutien actif de la Fédération romande des consommatrices! ■

Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 20 40 47

La **Cittadella**
Café
Restaurant
12, rue du Perron
1204 Genève
Tél: 022/ 21 52 16
Fine cuisine italienne



COURS ORGANISÉS PAR LA MQCC DÈS SEPTEMBRE

MOUVEMENT DANSE - Cours d'expression corporelle donné par Nicole Gygi, danseuse et professeur à Paris et Genève. Différents cours sont proposés, tous les mardis. Pour les 4-8 ans, de 16 h. 30 à 17 h. 30; pour les 8-12 ans, de 17 h. 30 à 18 h. 30; pour les jeunes de 12 à 18 ans, de 18 h. 30 à 19 h. 30; pour les adultes, de 19 h. 30 à 21 heures. Prix: enfants et jeunes, 60.- les 8 leçons; adultes, 100.- les 8 leçons.

DANSES FOLKLORIQUES GRECQUES - Cours de danses folkloriques grecques donné par une Grecque, dans une ambiance «estivale». Tous les mercredis soirs de 19 h. 30 à 21 h. à la salle polyvalente de l'Ecole Ferdinand-Hodler: Tous niveaux, messieurs et dames. Prix: 130.- les dix séances.

LA GREVE

Activités d'été pour adolescents. Du 2 juillet au 24 août, les adolescents ont la possibilité de faire des jeux de plein air et des activités nautiques (planche à voile, bateau, baptême de plongée). Du mardi au samedi de 14 à 20 heures, au terrain «La Grève», à Versoix (accès par moyen de transport individuel ou avec une navette gratuite s'arrêtant à la place Neuve).

Les activités sont gratuites et sans inscription préalable. Une autorisation des parents est demandée pour les baptêmes de plongée. La MQCC soutient financièrement cette activité. (Tous renseignements à la MQCC).

ATELIER RIGOLO - Pour les enfants entre 7 et 9 ans qui désirent inventer des histoires, sauter sur des matelas, jouer avec un masque, apprendre à jongler, mimer, etc. Atelier de jeu et expression théâtrale donné par Sara Barberis-Cohen. Prix: 60.- les dix séances.

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE - Pour les enfants de 5 à 10 ans, les lundi de 16 h. 30 à 18 h. à la Maison de Quartier. Les enfants pourront construire à leur choix des instruments à cordes, à vent ou de percussion. Ces instruments simples, proposés par le professeur, sont le plus souvent réalisés avec des matériaux de récupération comme des boîtes de conserve, des tuyaux divers, etc. Une fois que quelques instruments seront prêts, une approche du solfège et du rythme permettra aux enfants de pratiquer leur instrument. Prix: 80.- pour dix cours.

* * *

Ces cours n'auront lieu que si le nombre d'inscriptions est suffisant. Inscrivez-vous avant le 30 juin au moyen du bulletin ci-dessous. Les personnes inscrites seront informées de la tenue ou non des cours avant le 15 juillet.

COUPON REPONSE à envoyer avant le 30 juin 1991

MQCC - Case postale 531 - 1211 Genève 3 - Tél. 27 21 93

- Je souhaite adhérer à l'Association de la Maison de Quartier Chausse-Coq (adhésion gratuite) et être tenu au courant de vos projets.
- Je vous prie d'enregistrer les préinscriptions ci-dessous

Nom	Prénom	Age (enfants)	Intitulé du cours
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Nom: _____ Prénom: _____
 Adresse: _____ N° Postal: _____
 Tél: _____ Signature _____



NOUVELLES DE LA MQCC:

- La Maison de Quartier Chausse-Coq sera fermée durant les vacances scolaires.
- Philippe Gojon, notre animateur depuis 1 an et demi, a décidé de quitter la MQCC à fin août. Bientôt papa, il souhaite travailler à plein-temps et avoir un travail plus régulier, avec moins d'à-coups que celui que nous lui offrons. C'est à lui que revient le lancement officiel de nos activités et - avec les jeunes adolescents de plus en plus nombreux à apprécier son engagement - nous regrettons son départ et son sourire. Nous lui souhaitons bonne chance dans son futur travail. Pour la suite, nous sommes en quête d'un nouvel animateur et nous vous tiendrons au courant.
- Autre mauvaise nouvelle: nous avions prévu deux soirées de cinéma en plein air, au Bourg-de-Four, les 31 mai et 14 juin derniers. Hélas! On a beau être en année d'utopie, M. Hediger, Conseiller administratif, a préféré nous interdire ces manifestations. Motif? Cela pourrait déranger les passants et les habitants... Nous, on veut bien, et s'il s'agissait d'un concert on comprendrait, mais croit-on vraiment qu'une séance de cinéma soit plus bruyante que l'animation qui règne tous les soirs au Bourg-de-Four? Il est clair que permettre à un quartier d'être plus convivial et à ses habitants de se rencontrer, ça rapporte politiquement moins que d'organiser des grands spectacles comme le Tour de France! Nous referons une demande semblable ultérieurement et nous espérons que, cette fois, elle sera prise en considération.

FÊTE DE SEPTEMBRE

Réservez déjà votre week-end des 13, 14 et 15 septembre prochains. Comme chaque année, ce sera la fête de la Vieille Ville. Fête du quartier le vendredi soir, sur le thème de la Suisse (avec la première landsgemeinde de la Vieille Ville!), fête des enfants le samedi après-midi, bal populaire le samedi soir et enfin, petit déjeuner musical le dimanche. Si vous souhaitez donner un coup de main, annoncez-vous!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MQCC

**Judi 20 juin 1991
à partir de 19 heures: Repas en commun**

(Chacun amène un plat froid de son choix que nous partagerons, la MQCC fournit les boissons)

Dès 21 heures: Partie statutaire

La soirée se terminera peut-être avec un débat sur les limites de l'animation en Ville, avec la participation d'un responsable du service du Domaine Public (cette partie du programme est à confirmer)

Fouchault l'Opticien



lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 28 22 11

Favorisez nos annonceurs

LA BCG EN L'ÎLE

Mussolini revient! Sur le plan architectural s'entend. Car, et l'on nous pardonnera la subjectivité propre à tout jugement architectural, cette réalisation est lourde, massive, et particulièrement mal intégrée.

Pourquoi la BCG n'a-t-elle pas saisi l'opportunité de lancer un concours d'architecture, avec invitations internationales? Quel manque d'ambition pour ce ratage architectural! Nous ne doutons pas que l'inauguration officielle, avec sa cohorte de petits fours et de beaux discours, aura essayé de donner une autre image de ce lamentable échec.

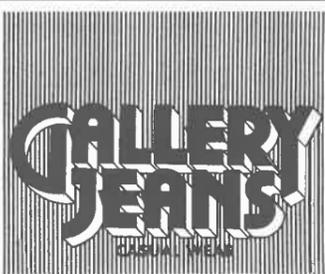


Au 1^{er} juin 1991,
l'AHCV
compte 273 membres inscrits,
dont plus de 70 familles.

N U A N C E S

ARCHITECTURE D'INTERIEUR SA
Décoration • Mobilier • Tissus • Luminaires

5, rue Chausse-Coqs • 1204 GENEVE
Tél. 022 / 20 74 65 • Fax 022 / 20 74 81



7, rue de la Madeleine
1204 GENÈVE ☎ 022/21 92 85